

"The goal of "social justice" (...) has proved to be a dynamic concept (...). Thus, the ILO has never seen, and will never see, its role as that of a defender of the status quo".
David A. Morse, Discours de réception du Prix Nobel de la Paix, 1969.

UN NOUVEL ÉLAN POUR L'OIT !

L'OIT a presque cent ans d'existence. Son bilan est impressionnant et même prestigieux. **Unique par sa structure tripartite et son universalisme, riche de sa diversité, sa légitimité est intacte** dans un monde globalisé et ses valeurs conservent leur pertinence. Le message du « travail décent » et son Agenda lancé par JUAN SOMAVIA parcourent le monde. La crise mondiale et ses conséquences sociales démontrent chaque jour le caractère visionnaire des textes fondateurs de notre Organisation -sa Constitution et la Déclaration de Philadelphie- selon lesquels *« une paix universelle et durable ne peut être fondée que sur la base de la justice sociale »*.

Près d'un siècle plus tard, la mondialisation a profondément modifié le monde du travail et de l'entreprise, qui chaque jour invente de nouvelles formes d'emploi, des nouvelles technologies, des nouveaux métiers et forge de nouvelles relations au travail. **Plus encore, le sens et la place du travail ont évolué.**

Dès lors que le travail tend à redevenir un bien comme un autre, **L'OIT ne peut se taire !** Dès lors que ressurgissent un sous-emploi massif à l'échelle mondiale, une pauvreté et des inégalités inacceptables au regard de la dignité humaine, **L'OIT ne peut fermer les yeux ! Encore moins peut-elle rester sourde aux appels de la jeunesse** du monde à davantage de liberté et de justice sociale. **L'OIT doit agir !**

Le moment est venu pour l'OIT de remettre le travail au cœur de son action pour rappeler au monde contemporain qu'il n'est ni une marchandise ni une variable d'ajustement, mais un accomplissement de chaque être humain; que la pauvreté et la précarité forment un danger pour la prospérité de tous ; qu'il n'y a pas de démocratie politique sans démocratie sociale ; et qu'une mondialisation juste doit marcher sur ses deux jambes, économique et financière d'une part, sociale et humaine, d'autre part.

CINQ ANS POUR ÊTRE AU RENDEZ-VOUS DE L'HISTOIRE

L'OIT doit inspirer un nouveau contrat social pour le 21^{ème} siècle. **Pour être acteur de la gouvernance mondiale** (i), l'OIT doit devenir LA référence en matière de travail, d'emploi et de protection sociale (ii).

Pour conforter la confiance de ses mandants, l'OIT adaptera ses outils aux objectifs qui sont les siens, en concentrant ses efforts sur ses missions essentielles, en premier lieu **le système normatif** (iii) ; l'OIT renforcera **le rôle du Conseil d'administration** et de la Conférence (iv) ; le Bureau deviendra **un modèle de gestion au sein des Nations Unies** (v).

I. L'OIT, acteur incontournable de la gouvernance mondiale

Si l'OIT a déjà acquis une légitimité certaine sur la scène internationale, notre monde d'aujourd'hui a besoin, plus que jamais, d'une OIT forte et crédible, qui soit non seulement un lieu de débat, de réflexion, d'expertise et de ressources, mais qui sache aussi **conjuguer exigences sociale et humaine avec compétitivité économique**.

Acteur indispensable de la gouvernance mondiale, l'OIT doit être **la véritable conscience sociale d'un monde** en mutations constantes tout en promouvant la compétitivité des entreprises. Elle doit faire jeu égal, dans le cadre de ses missions et par la qualité de ses travaux, avec d'autres institutions multilatérales pour être écoutée et entendue par tous : Etats, partenaires sociaux, citoyens du monde entier. **L'OIT doit travailler davantage avec les autres institutions**. Le débat sur la cohérence garde ici toute sa pertinence, dans le plein respect des missions et compétences de chacune. **La Déclaration de 2008 sur la Justice sociale** pour une mondialisation équitable **sera pleinement mise en œuvre et guidera notre action**.

Chargé par le Président de la République française du volet social du G20 en 2011, j'ai pris la mesure de ce défi et tenu à faire en sorte que l'OIT y tienne toute sa place. J'y ai exprimé, auprès des Chefs d'Etat et de Gouvernement, les impératifs d'une dimension sociale de la mondialisation, ainsi que les préoccupations des pays non membres du G20.

II. L'OIT, centre d'excellence

Pour tenir son rang, notre Organisation démontrera en permanence la valeur ajoutée de son action. Ceci passe par une montée en puissance de ses travaux d'analyses et de recherche, de statistiques et de bases de données, ainsi que par un dialogue accru avec toutes les parties prenantes.

Les capacités de recherche et de prospective de l'ensemble du Bureau, y compris ses Instituts, seront mobilisées et mieux utilisées par tous. Les ressources du terrain, mieux sollicitées, nourriront ces travaux.

Le BIT devra faire preuve d'audace et de curiosité pour les ressources intellectuelles du monde entier, afin de faire autorité dans ses analyses et ses réponses sur les sujets de travail et d'emploi, mais aussi sur les thèmes contemporains tels que l'emploi des jeunes, la création d'entreprises durables, le socle de protection sociale, les besoins nouveaux induits par les évolutions techniques, sociétales et démographiques (migrations, santé au travail...) et les modifications profondes du travail. Une nouvelle impulsion sera donnée au rôle de l'OIT dans la responsabilité sociale des entreprises, sur la base de la Déclaration de principes tripartite sur les entreprises multinationales et la politique sociale.

Nous devons mettre en œuvre **une coopération technique efficace**, centrée sur les missions essentielles de l'OIT et adaptée aux besoins réels des mandants, en particulier des pays en développement et nouvellement industrialisés, pour des résultats plus concrets et évalués de manière plus qualitative.

III. Le travail normatif, cœur de métier de l'OIT

Aujourd'hui, comme hier, **le cœur de notre Organisation est le travail normatif. Le moteur en est le dialogue social.**

Le corpus normatif, pour être plus largement appliqué, doit être **mieux applicable**. Avec la Déclaration de 1998, les Principes et Droits fondamentaux au Travail ont gagné visibilité et reconnaissance internationales. Forte de cet acquis, l'OIT doit à présent franchir de nouvelles étapes pour renforcer la pertinence de sa politique normative en matière d'emploi et de protection sociale, et mieux appuyer les efforts des Etats pour les mettre en œuvre, dans l'esprit de la Déclaration de 2008.

La modernisation du corpus normatif et du système de supervision doit refléter nos valeurs fondatrices appliquées à notre époque. Des réflexions ont débuté dans ce sens et j'entends renouer la discussion par un dialogue accru avec les trois groupes. Je suis sûr d'y trouver des hommes et des femmes ouverts à un **processus de modernisation des normes favorisant leur application effective, progressive et consentie** – sur la base du « *TOUS GAGNANTS* » : Etats, employeurs et travailleurs.

IV. La bonne gouvernance commence chez soi :

le rôle du Conseil d'Administration

Mon expérience au Conseil d'Administration depuis 2007 et à la Présidence de la Conférence en 2010 me permet d'affirmer que la bonne gouvernance commence par **un dialogue renforcé entre le Bureau et le Conseil d'Administration.**

Je poursuivrai l'élan de la réforme du Conseil d'Administration, qui doit remplir tout son rôle et sur lequel je compte m'appuyer davantage. Cette réforme va dans la bonne direction. Il faut utiliser ce progrès de procédure pour **donner au Conseil d'Administration toute la dimension politique et stratégique qui doit être la sienne.** Il doit exercer toutes ses prérogatives, donner des directives claires au Bureau et évaluer leur mise en œuvre.

Je m'attacherai à ce que le Conseil dispose des documents à temps, de rapports plus concrets et concis ; l'aspect qualitatif et pratique sera privilégié et favorisera le coefficient de lecture, la qualité des débats et la prise de décisions – et le suivi de celles-ci par un travail accru entre les sessions.

Nous devons ensemble réussir la réforme de la Conférence pour la rendre plus adaptée aux missions de l'OIT, de sorte que ce « Parlement mondial du travail et de l'emploi » sache mieux anticiper, agir sur les événements et offrir au monde une vision d'avenir sur les questions mondiales du travail et de l'emploi.

V. Un modèle de gestion au sein des Nations Unies

La confiance des mandants se mérite par une gestion exemplaire. La valeur ajoutée et la qualité des missions de l'OIT dépendent largement de l'organisation interne et de la gestion quotidienne des services.

Une gestion rigoureuse, transparente, économe et concertée

Je proposerai l'amélioration, non seulement des procédures d'élaboration, mais aussi de suivi et d'exécution du budget.

Avant d'en discuter au Conseil d'administration, les membres du Conseil pourront débattre de plusieurs hypothèses budgétaires, éclairés par des documents chiffrés et complets comportant une hiérarchisation des objectifs, et par des simulations budgétaires à cinq ans avec des ajustements annuels.

Une valorisation des ressources humaines

Le BIT doit être un modèle de dialogue social. Chaque agent doit trouver sa place et des perspectives dans un projet clairement partagé et dont chacun doit se sentir porteur.

Nous passerons d'une gestion administrative à **une gestion dynamique des emplois et des carrières**. J'y veillerai et conduirai personnellement les échanges avec les représentants du personnel. Cette participation respectueuse des partenaires est la méthode que j'ai appliquée avec succès depuis 40 ans, tant dans le secteur privé pendant 25 ans que dans le secteur public (maire pendant 19 ans d'une ville française –Amiens– au budget et aux effectifs salariés équivalents à ceux du BIT ; Ministre de l'Education nationale avec 1,2 million de fonctionnaires).

Des formations, des évaluations qualitatives ainsi que **des procédures de recrutement rigoureuses et transparentes** permettront de bénéficier des capacités des meilleurs éléments et de rehausser les compétences du Bureau.

Une OIT qui soit unie...

J'entends qu'il y ait une seule OIT, mobilisée autour des mêmes objectifs. Siège et terrain doivent agir de concert. Les bureaux extérieurs ont un rôle essentiel et difficile : prolongation naturelle du siège, ils doivent en assurer la plupart des missions, en interactivité avec lui.

Des règles claires régiront les liens entre Genève et le terrain ; ces liens devront être resserrés, avec des directives et des procédures de rapport pour que siège et terrain s'alimentent mutuellement en informations, analyses et données. S'il appartient au Conseil d'Administration de fixer la ligne, l'administration centrale doit retrouver une fonction d'impulsion, de coordination et d'évaluation des actions du terrain.

Une coordination plus étroite sera établie avec **le Centre de Formation de Turin, dont le rôle renforcé est essentiel** pour le rayonnement des valeurs de l'OIT.

...dans sa diversité

Francophone comprenant l'anglais, j'accorderai une importance particulière au respect et à la promotion de **la diversité géographique, culturelle et linguistique** dans l'ensemble du Bureau.

Une équipe restreinte, complémentaire et économe.

La composition du Cabinet sera fortement **resserrée** pour me permettre de diriger le Bureau en direct et en confiance avec les cadres dirigeants.

Je recruterai auprès de moi un adjoint, sur des critères d'excellence en gestion et management. **Administrateur de haut rang, il sera en charge, sous mon autorité, du bon fonctionnement du Bureau au quotidien.**

*Je mesure combien le Directeur général a une responsabilité particulière pour obtenir et consolider la confiance des Etats et des partenaires sociaux, mais aussi pour porter la voix de l'OIT et faire partager son message. **Je m'y sens prêt.***

*Dans l'exercice de ma **vie professionnelle, parlementaire, gouvernementale et diplomatique**, j'ai acquis **une réelle expérience**. A l'origine d'une loi favorisant la négociation entre partenaires sociaux, j'ai toujours eu la passion de la recherche du consensus par le dialogue social. Je mettrai cette passion au service de l'OIT, où la coopération entre les trois groupes constitutifs est la condition du progrès. **Je m'y engage.***

Je veux faire honneur aux membres de l'OIT et m'inspirer des femmes et des hommes qui, depuis 1919, ont œuvré pour faire partager ses valeurs. Pour leur rendre hommage et répondre aux défis du 21^{ème} siècle, ensemble, donnons

UN NOUVEL ÉLAN A L'OIT !

Gilles de Robien

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'G. de Robien', written over a horizontal line.